

L'unité

Journal de la Fédération du Parti Socialiste d'Ille-et-Vilaine

ISSN : 0760 - 5404



Le Carnet de Liaison N°9
du Groupe Socialiste du Conseil Général
est encarté entre les pages
2 et 3.

N° 192 - DÉCEMBRE 2007 - 0,76 EURO

Daniel DELAVEAU

**Candidat à la Mairie de Rennes
et à la présidence de Rennes Métropole**

Vie Fédérale :

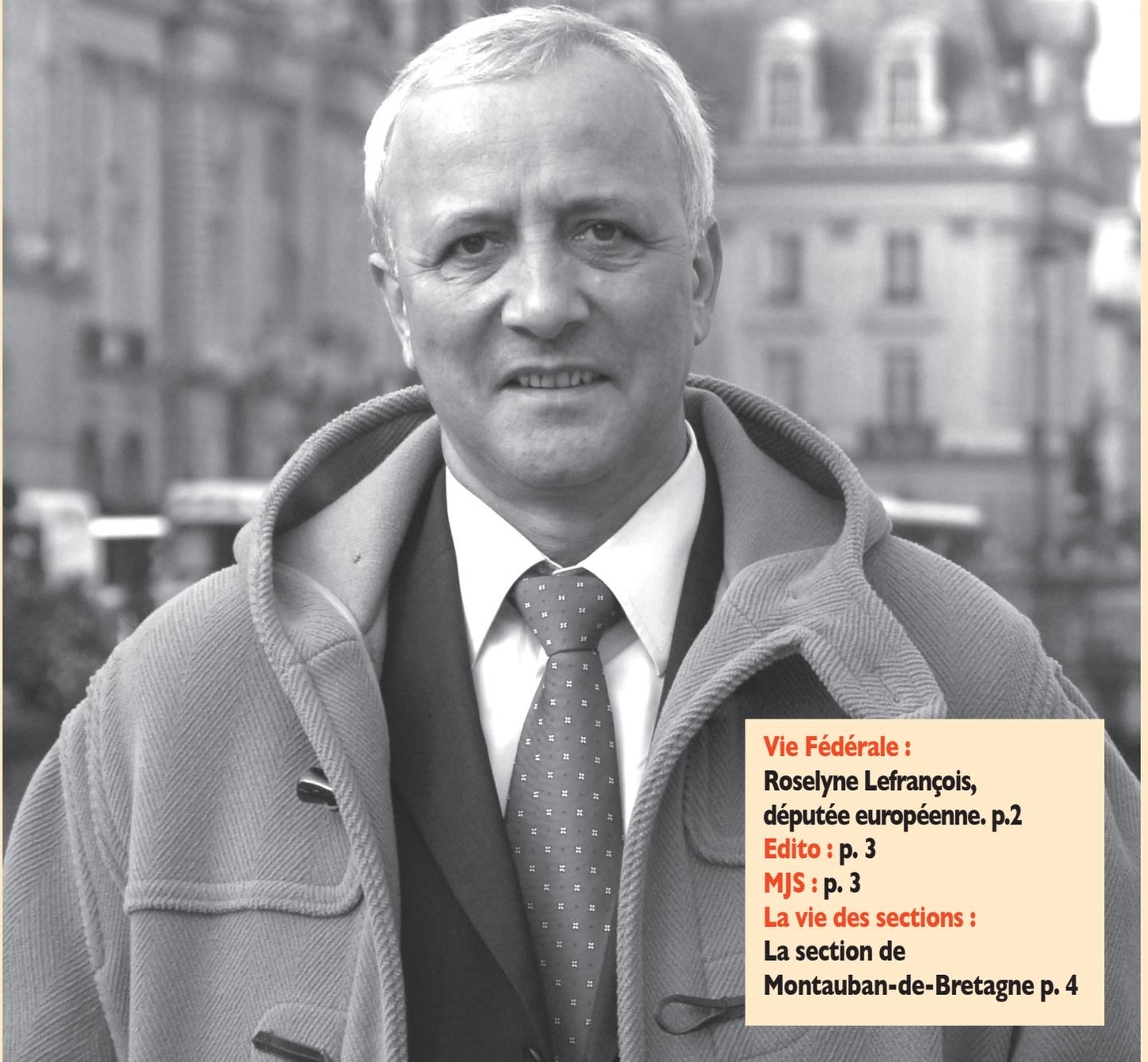
Roselyne Lefrançois,
députée européenne. p.2

Edito : p. 3

MJS : p. 3

La vie des sections :

**La section de
Montauban-de-Bretagne p. 4**



ROSELYNE LEFRANÇOIS, Députée européenne



1) Mon regard sur le Parlement européen six mois après mon arrivée :

Le Parlement européen est un fantastique lieu de vie démocratique, un lieu de rencontre et de confrontation permanentes entre des députés de 27 Etats membres.

Si je devais choisir deux mots pour qualifier cette institution, ce serait les mots «compromis» et «convivialité».

«Compromis» car contrairement à ce qui se passe à l'Assemblée nationale française, où la majorité décide et l'opposition subit, ici au Parlement européen, l'esprit est à la recherche incessante du consensus. Tous les groupes politiques, quelle que soit leur taille, participent conjointement à cet effort de négociation, de conciliation des points de vue, qui aboutit finalement à des majorités en constante recomposition. Car si les clivages politiques sont bien réels, les alliances ne sont pas figées, l'objectif étant, sur chaque texte, d'obtenir le soutien d'un maximum d'élus. Rien n'est jamais joué au départ et, d'un vote à l'autre, la raison du plus fort n'est pas toujours la meilleure.

«Convivialité» aussi car il règne entre parlementaires européens un véritable climat de considération et de respect mutuels. La cohabitation d'hommes et de femmes originaires de vingt-sept pays différents, et aux orientations politiques divergentes, pourrait apparaître potentiellement conflictuelle voire impossible. Il n'en est rien. Les relations humaines sont particulièrement cordiales, et les barrières culturelles et linguistiques, comme - bien que dans une moindre mesure - les divergences politiques, s'effacent souvent derrière les trajectoires de vie et les personnalités. L'organisation interne du Parlement favorise d'ailleurs ce brassage intercul-

turel : dans l'hémicycle par exemple, les députés ne sont pas placés par nationalités, mais par groupe politique.

Il faut cependant du temps pour bien comprendre le fonctionnement de cette institution. Les activités auxquelles j'ai pris part ces douze dernières années au sein des réseaux européens m'ont certainement aidée à m'adapter à ce nouveau mandat. J'ai d'ailleurs eu le plaisir de retrouver plusieurs homologues avec qui j'avais déjà eu l'occasion de collaborer par le passé, notamment un élu de Louvain en Belgique, l'ancien maire de Brno en République tchèque et bien d'autres collègues polonais, espagnols, portugais, etc.

Enfin, il est important de rappeler que le Parlement européen ne fonctionne pas en vase clos mais est en interaction constante avec la Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne, ce qui rend le travail de députée européenne d'autant plus passionnant.

2) Mon avis sur le traité simplifié :

Je souhaiterais tout d'abord insister sur le fait qu'il n'est pas correct de parler de «traité simplifié», d'une part parce que ce titre n'a jamais été celui du texte en question, et d'autre part car ce nouveau traité, qui n'est pas une Constitution, est en réalité tout sauf simple (plus de trois cents pages, plusieurs protocoles additionnels, etc.). Un temps appelé «traité modificatif», il porte désormais la dénomination officielle de Traité de Lisbonne, ville où il a été signé le 13 décembre par les chefs d'Etats et de gouvernement des 27 Etats membres de l'Union.

Je me réjouis pour ma part qu'un accord ait pu être trouvé après deux années d'errements et de doutes. Certes, le nouveau texte n'est pas parfait, et comporte même quelques reculs par rapport au traité constitutionnel, que j'avais à l'époque soutenu. Je regrette notamment que les symboles (drapeau, hymne, devise) aient disparu du texte et que plusieurs Etats aient profité de l'échec du traité constitutionnel pour renégocier certains points et obtenir des dérogations. Ainsi, le Royaume-Uni a par exemple refusé que la Charte des Droits fondamentaux lui soit appliquée, alors qu'il l'avait

acceptée dans le cadre du traité constitutionnel, dont elle constituait la deuxième partie. Mais ce Traité de Lisbonne a avant tout le mérite d'avoir pris en compte les préoccupations exprimées par les Français et de permettre de passer d'une Europe bloquée à une Europe solidaire et soucieuse d'aller de l'avant.

3) Ce que peut faire le Parlement européen face à la montée des haines intra-communautaires, perceptible notamment en Italie contre les Roms :

Il existe depuis longtemps, au niveau de la législation communautaire, un certain nombre de textes visant à combattre le racisme et la xénophobie sur le territoire de l'Union européenne. Mais face à la recrudescence, ces dernières années, de ce type de phénomènes et de comportements inacceptables, une nouvelle impulsion a été donnée, à laquelle le Parlement européen a contribué au premier chef, avec le volontarisme et l'extrême fermeté dont il a toujours fait preuve en la matière.

Dernier geste en date, l'adoption, le 29 novembre 2007, d'une directive-cadre relative à la lutte contre le racisme et la xénophobie.

Si le champ d'application de ce texte a été restreint par le Conseil, il permet toutefois une harmonisation des mesures de droit pénal visant à combattre certaines formes et expressions de racisme et de xénophobie. Sont ainsi concernées par cette directive-cadre l'incitation publique à la violence ou à la haine envers une personne définie par sa race, sa couleur, sa religion, son origine nationale ou ethnique, ainsi que la diffusion d'écrits ou d'images incitant à la violence ou à la haine.

Parallèlement à ces textes ayant une valeur contraignante pour les Etats membres, le Parlement a le pouvoir d'adopter des résolutions non législatives qui expriment la position du Parlement européen par rapport à un thème ou une actualité. C'est par exemple par le biais d'une telle résolution que le Parlement a réagi aux récentes manifestations de violence qui ont eu lieu en Italie envers les Roms. Je vous invite d'ailleurs à lire l'article que j'ai consacré à cette question dans le numéro de novembre 2007 de ma lettre d'information, l'Echo du Parlement.

MJS 35



Le Mouvement des Jeunes Socialistes est une organisation autonome du Parti Socialiste. Un congrès local organisé le 26 novembre dernier, a été l'occasion de renouveler l'équipe fédérale. Benoît Pommier a cédé sa place d'Animateur fédéral d'Ille-et-Vilaine à Gwénaél Stéphan, tout en gardant des responsabilités au sein de notre mouvement.

L'année qui arrive va être fondamentale. Les élections qui se dérouleront en 2008 doivent nous mener vers de nombreuses victoires. Comme lors des échéances électorales de l'année qui se termine, le MJS 35 sera présent aux côtés de ses aînés pour porter notre projet collectif. Nous menons actuellement une campagne d'incitation à l'inscription sur les listes électorales. Nous devons également faire en sorte de combattre les idées de la droite qui font actuellement tant de mal à nos concitoyens.

Nous apporterons notre pierre au processus de rénovation de la Gauche. Nous devons être fidèles à nos valeurs socialistes qui fondent notre identité, tout en travaillant pour apporter des réponses concrètes aux problèmes qui préoccupent la population. Cela doit se faire à l'ensemble des niveaux. Nous avons le devoir de mener la bataille culturelle qui réhabilitera auprès d'une majorité de personnes, l'idée de progrès pour transmettre notre idéal socialiste.

Gwénaél Stéphan

Edito



Par
Frédéric BOURCIER,
Premier Secrétaire Fédéral

Travailler plus pour gagner plus ?

**Un slogan que les Français
vont finir par comprendre.**

Nicolas Sarkozy a fait, en distribuant 15 milliards d'euros de cadeaux fiscaux aux plus aisés, une promesse, celle de relancer l'économie par la croissance. On sait aujourd'hui où en est la croissance dans notre pays.

Ensuite devait venir le temps de s'occuper du bas peuple en mettant en musique le slogan démagogique et paradoxal : travailler plus pour gagner plus.

Les Français expriment massivement une préoccupation sur la vie chère. Dans son allocution consacrée au pouvoir d'achat, le Président n'a pu prononcer certains mots comme l'augmentation du SMIC, la hausse des salaires, la baisse de la facture énergétique avec la TIPP flottante ou l'instauration d'un chèque transport pour chaque salarié.

A l'évidence le Président n'a pas conscience de la réalité de la vie des salariés dans ce pays. Il ne donne à nouveau comme perspective que le démantèlement de notre contrat social à coup de travail du dimanche, d'individualisation des relations sociales et d'incitation à faire des heures supplémentaires comme si les salariés pouvaient en décider.

Quant aux retraités et aux chômeurs, la question de leur pouvoir d'achat n'intéresse pas le Président de la République, qui n'a pas eu un mot ou une proposition envers eux.

Après avoir distribué ces fameux 15 milliards, Nicolas Sarkozy n'a en réalité plus un centime à donner aux millions de salariés de ce pays.

La vie des sections

Le tout nouveau blog de section de Montauban-de-Bretagne



Le blog de la section PS de Montauban-de-Bretagne

Cette année, la section PS de Montauban-de-Bretagne a accueilli de nouveaux militants en son sein. Notre petite ville se développe et sa population croît d'années en années, accueillant de plus en plus de familles et de jeunes, désireux de s'insérer en mettant leurs compétences au service de la vie locale.

Ces derniers mois, les adhérents de la section s'étaient engagés dans une véritable réflexion sur la manière de communiquer et de transmettre les valeurs socialistes.

Certains d'entre nous ont suggéré alors de mettre en ligne le fruit de ces réflexions, idée immédiatement accueillie avec enthousiasme par tous les militants, y compris les plus anciens. «*Il faut laisser faire les jeunes. Ils ont de bonnes idées* !» Voilà en résumé ce qui m'a été dit, à l'annonce de l'ouverture du blog : www.sectionpsmontauban35.over-blog.fr

Nous avons commencé à mettre en ligne des écrits de certains adhérents, ainsi que quelques photos de notre région et de ses habitants. Nous essayons également de relayer le mieux possible des publications du Parti socialiste et de ses fédérations,

avec lesquels nous sommes en lien. Les internautes ont la possibilité de laisser des commentaires et de s'inscrire à la «*newsletter*», afin d'être tenus informés par mail des nouvelles éditions. Nous essayons de traiter des sujets les plus divers possibles. Nous avons également entamé une discussion sur le thème de la rénovation. Notre site enregistre chaque jour davantage de fréquentation et nous en sommes très heureux.

A propos de la création du blog de section, je vous livre le témoignage d'un adhérent de la section, Dominique Gautier Le Bronze : «*Cela me paraît être naturel que la section s'engage sur cette voie. Internet est devenu un moyen essentiel d'échange d'informations et de points de vue entre des personnes parfois éloignées physiquement. Le dynamisme des échanges internet qui a eu lieu lors de la présidentielle prouve l'intérêt porté par les internautes à la question politique. Je pense que cela peut intéresser également d'autres personnes que les adhérents du PS. Si seuls les internautes «encartés» avaient utilisé internet lors de la campagne, il n'y aurait pas eu toutes ces connexions, ces forums, ces*

échanges à tout moment du jour et de la nuit. C'est l'avenir et déjà le présent. Comme le prouvent les articles qui ont déjà circulé ; tout concourt à penser que les thèmes de réflexions sont aussi bien locaux que nationaux ou internationaux. La pensée de gauche se construit et s'imagine aussi bien en province qu'à Paris. Pas de complexe. La rénovation et l'imagination peuvent tout à fait émaner des régions. Je suis très optimiste et je compte bien intervenir le plus souvent sur les thèmes abordés.



Loin d'oublier le monde «réel», la section a récemment visité l'Assemblée Nationale en compagnie de son député Marcel Rogemont.

Par contre, il faut être attentif à ce que les échanges dans la section ne fonctionnent pas à deux vitesses. En effet, ces échanges ne doivent pas se substituer à la vie «physique» de la section. Les adhérents et sympathisants PS qui ne sont pas «connectés» doivent pouvoir être informés des discussions du blog. A nous de leur transmettre ponctuellement une trace papier des échanges qui ont lieu. Sans doute cela leur donnera-t-il envie d'aller voir par eux-mêmes. Mais avant cela il y a un débat de gauche à entamer : en finir avec la fracture numérique et demander à nos élus que les communes limitrophes de Montauban aient toutes au plus vite l'ADSL ! C'est une mission de service public ; il faut que chacun soit traité à égalité non ? Qui imaginerait

des communes n'ayant que 110 volts au lieu de 220 ? Vous le constatez, les adhérents du PS ne manquent pas d'humour !

Sur le plan local, le rôle des sections est essentiel. L'action de proximité, qui est menée toute l'année, s'avère être décisive lors des grands rendez-vous nationaux.

Ici, nous sommes également convaincus que les nouvelles technologies de communication permettent d'ouvrir avec efficacité le champ d'action des sections et de développer de nouveaux réseaux dynamiques et novateurs.

La section PS de Montauban-de-Bretagne invite donc toutes les autres sections PS qui le souhaitent, à ouvrir elles aussi leur blog, de créer ainsi de nouveaux liens entre les militants, et de faciliter les échanges d'idées.

Valérie Galerne, 31 ans, nouvelle adhérente et webmaster de :

www.sectionpsmontauban35.over-blog.fr